

CDAS du 27 juin 2022

Pour son premier CDAS, le Président, Eric DERNE, ouvre la séance à 9h30 après avoir vérifié que le quorum est atteint.

1) Approbation du PV du CDAS du 22 mars 2022

“Pour” 5 voix sur 5

2) Point sur la réforme de l'action sociale

Le Président du CDAS a commenté un diaporama, édité par le Secrétariat Général, présentant la réforme de l'action sociale qui est menée depuis 2018.

Cette réforme porte sur 4 points :

- le parc des résidences EPAF
- la gouvernance des opérateurs de l'action sociale
- les prestations sociales
- le réseau de l'action sociale

Concernant le réseau de l'action sociale, l'annonce du recrutement pour le poste de délégué régional doit intervenir d'ici la fin du mois de juin. Il nous a été précisé que le délégué régional, chargé de l'animation de la Région Nouvelle Aquitaine, sera basé à Bordeaux.

Le diaporama est consultable sur le site FO DGFIP 86.

<https://www.fo-dgfip-sd.fr/086/spip.php?article575>

3) Point budgétaire au 20 juin 2022

- **Galette des retraités**

La galette des retraités a eu lieu le 14 avril.

Cette action se déroule habituellement en janvier et réunit entre 300 et 400 personnes.

Cette année, compte-tenu des contraintes sanitaires, la galette a été reportée au mois d'avril.

Une centaine de participants s'est retrouvé à la salle Agora de Jaunay-Marigny pour assister au spectacle “Trio'Live” par Olivier Dissais Spectacle.

Le coût de l'action est de 3 165 €.

- **Voyage EPAF (retraités)**

Un séjour d'une semaine à Sainte Maxime a eu lieu du 4 au 11 juin dernier.

35 personnes ont été du voyage (dont 28 MINEFI).

Les agents du Ministère des Finances résidant dans la Vienne ont bénéficié d'une participation financière de 50 € par le CDAS.

- **Sortie à Limoges (retraités)**

Une journée à Limoges, prévue le 15 septembre 2022, est proposée en préinscription aux retraités.

Pour l'instant 65 personnes se sont préinscrites.

La participation CDAS pour cette sortie est de 50 € par personne (le reste à charge est de 50 € par

personne).

- **Sortie à Terra Botanica (actifs)**

La journée au Parc Terra Botanica a eu lieu le 18 juin dernier.

67 personnes y ont participé (dont 23 enfants et 3 retraités).

Le coût budgétaire de cette sortie est de 2 400 € (la participation CDAS est de 35 € par adulte et 39 € par enfant).

- **Arbre de Noël 2022**

Suite à l'annulation de l'arbre de Noël le Secrétariat Général a décidé que l'enveloppe de crédits d'action locale fera l'objet d'un abondement exceptionnel. Pour la Vienne, cet abondement s'élève à 2905 € (CNAS du 15 décembre 2021).

1 900 € provenant des cartes cadeaux 2020, non utilisées, ont également été ajoutés au budget 2022.

Il a été décidé que l'abondement exceptionnel serait utilisé pour offrir aux enfants (jusqu'à 17 ans inclus), une place de cinéma. Environ 560 enfants sont concernés par cette action (5 votes pour).

Il a également été décidé de ne plus reconduire les cartes cadeaux pour les 15-17 ans. Cette action, menée pendant plusieurs années, n'avait pas vocation à être pérennisée (5 votes pour).

Concernant l'arbre de Noël, des propositions d'animation complémentaires ont été faites. Les décisions seront prises lors du prochain CDAS.

4) Compte-rendu d'activité du service social 2021

Mme Sandra BERCY, assistante sociale du département, a présenté son rapport d'activité pour 2021.

5) Questions diverses

M. DERNE a proposé de se prépositionner pour l'arbre de Noël 2023.

Une option va être posée pour décembre 2023 pour la salle Agora de Jaunay-Marigny.

Concernant la galette des retraités, une option va être posée pour le 27 janvier 2023 pour la salle des castors à Buxerolles.

Les décisions concernant ces actions seront discutées et votées au prochain CDAS.

Un GT est programmé le 20/09/2022 pour proposer des actions innovantes pour le "Fonds Innovation Local".

Le prochain CDAS est fixé au 0 octobre 2022.

Votre représentante FO FINANCES en CDAS :

Véronique LANGLAY